

Aux parents d'élèves du collège La Madeleine

Angers, le 18 Janvier 2021

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Suite aux annonces ministérielles en date de jeudi 14 Janvier 2021, instaurant un couvre-feu national à 18h et de nouvelles dispositions sanitaires pour les établissements scolaires, l'établissement est, une nouvelle fois, contraint de modifier son organisation interne.

En raison de la suspension de la pratique sportive en intérieur (gymnase, piscine), **les cours d'EPS** seront dispensés exclusivement en extérieur sur le plateau sportif de l'établissement. L'emploi du temps de votre enfant pourra cependant être modifié pour tenir compte des conditions météorologiques et des basses températures hivernales.

Les clubs du midi en lien avec une activité sportive sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

L'étude du soir est maintenue de 17h à 18h. Les parents qui ont l'habitude de venir chercher leur enfant à 18h devront se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire (cocher le motif n°1) et de l'attestation de déplacement scolaire. Les élèves pourront présenter leur carnet de bord (avec photo) si besoin.

Une attention particulière est actuellement portée sur le temps de la restauration scolaire dont le *renforcement du protocole sanitaire est actuellement en cours d'élaboration*.

Les réunions de présentation de la classe de 5^{ème} et de la classe de 4^{ème}, initialement programmées en présentiel au sein de l'établissement seront organisées en visio-conférence selon le calendrier ci-dessous. Vous avez reçu les liens de connexion par mail.

Dates	Classes concernées
Mardi 2/2 à 18h :	Classes 6A /6B/6C
Jeudi 4/2 à 18h :	Classes 6D /6E /6F
Mardi 9/2 à 18h :	Classes 5A /5B/5C
Jeudi 11/2 à 18h :	Classes 5D / 5E /5F

Vous assurant de la mobilisation des équipes éducatives au service de votre enfant, je vous adresse tous mes encouragements pour vous permettre de vivre cette période qui mobilise chacun d'entre nous, dans un esprit citoyen, de solidarité, et de Fraternité !

Le chef d'établissement
Didier BOISDRON

